# ANNALES

DES

# JARDINIERS AMATEURS

PUBLIÉES

PAR LA SOCIÉTÉ D'AGRONOMIE PRATIQUE.

(CE JOURNAL PARAIT TOUS LES MOIS.)

Novembre 1831.

PARIS,
P. DUFART, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
QUAI VOLTAIRE, N° 19.

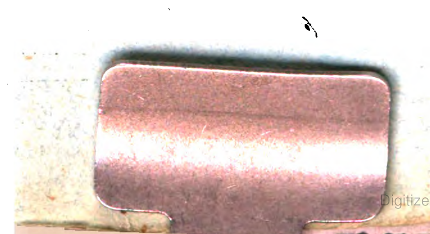
1831.



LA SOCIÉTÉ d'AGRONOMIE PRATIQUE se rassemblera mercredi, 9 novembre 1831, chez M. Blanquy, Petite rue Neuve-St-Gilles, n° 5.

Les membres sont invités à s'y trouver.

Le conseil de rédaction est également invité à se réunir dans le même local, le jeudi, 24 du même mois.



# ANNALES



## DES JARDINIERS AMATEURS,

PUBLIÉES

PAR LA SOCIÉTÉ D'AGRONOMIE PRATIQUE.




### NOTICE

#### HISTORIQUE SUR LA SOCIÉTÉ D'AGRONOMIE PRATIQUE.

Depuis long-temps on remarquait que Paris était encore privé d'une Société libre, susceptible par son organisation de rendre au moins à la science des jardins et aux amateurs du jardinage les services les plus précieux sous nombre de rapports.

Cette institution était déja désirée et méditée en 1823 par nombre d'horticulteurs praticiens. MM. CELS, DESCHIENS, GRANDIDIER, HARDY, JACQUIN aîné, LELIEUR, NOISETTE, et autres de nos collègues, aimaient dans leur intimité à s'entretenir des bienfaits et des inconvéniens que pouvait offrir une telle réunion exclusivement conçue dans les intérêts de la science et de l'utilité publique.

C'est en ce sens aussi que, dans l'ouvrage que j'ai publié en 1824, j'ai énoncé les mêmes vœux, en exposant de même les avantages d'une telle institution qui déja florissait à Londres depuis quelques années, C'est encore pour en populariser le nom et en répandre les idées que j'ai donné à cet ouvrage le titre d'*Horticulteur*





*français*, dont le substantif n'était pas encore reçu à l'Académie.

Dans nos conceptions, une société d'horticulteurs ne devait exclusivement s'occuper que d'horticulture et de sciences agricoles. Elle devait conséquemment appeler à elle les lumières et le zèle des cultivateurs et amateurs de toutes les classes de la société, sans acceptions d'autre titre que celui d'*honnête homme* ou d'*homme de bien*; et sans espoir d'autre privilège particulier, que celui de coopérer en société à l'œuvre honorable d'une réunion qui devait se recommander d'elle-même, en offrant au pays et à l'étranger les avantages suivans :

1° Un centre de correspondance et de communication dans la capitale des sciences et des arts, réunissant tous les avantages que peuvent présenter les tentatives de l'expérience combinée avec les lumières de la Société et de ses correspondans, l'échange et la publication des résultats de ces lumières, d'abord dans les intérêts des membres de cette Société, ensuite dans l'intérêt du public.

2° Un jardin expérimental et classique où l'on aurait cultivé, par ordre et par école, les individus les plus précieux et les plus nouveaux de chaque genre consacré à l'utilité et à l'agrément, pour les remplacer à mesure que, suffisamment répandus dans le commerce, ils pourraient être remplacés par d'autres congénères plus nouveaux et non moins utiles.

C'est dans ce jardin que devaient se trouver, en petit, des exemples de culture et des échantillons de végétaux qui, outre le but précédent, devaient encore servir pour aider aux applications et démonstrations sur place dans les leçons de théorie, soutenues par la pratique.

Chacun de nous se faisait un plaisir de doter ou de concourir à faire doter ce jardin en plantes dont le mérite correspondît parfaitement avec tous les genres d'utilité et d'intérêts que traçait sa noble destination.

3° Des cours publics et gratuits dans lesquels, l'hiver, on aurait enseigné les principes de la culture et ceux de de la botanique appliquée à la science agricole, en s'aidant de toutes les ressources que des *serres économiques* et de peu d'*étendue*, des *plantes desséchées* et des *dessins* peuvent fournir à l'intelligence et aux fruits réels de ces leçons; l'été, elles auraient été données par le savoir de la théorie démontrée sous les yeux des élèves, par le savoir faire de la pratique, et par des végétaux classés dans leur ordre de culture.

Indépendamment de ces leçons, le jardin de la Société, ouvert à tous ses membres, et pendant certaines heures aux élèves, eût encore beaucoup servi la science dans le cercle exclusif de l'utilité économique et de la culture d'agrément, par l'étiquette bien lisible apposée et à chaque individu végétal, représentant l'espèce ou sa variété nouvelle, et à chaque petite plate-bande établie comme modèle des diverses cultures.

Le but de ces cours et du jardin social ainsi organisés, était non-seulement renfermé dans les services spéciaux de la Société, pour propager par elle-même la science agricole dans toutes les classes, mais encore il était de seconder, en la rendant plus facile, plus palpable, l'instruction donnée par le gouvernement, pendant quelques mois dans un établissement public, de laquelle instruction ne peuvent guère profiter que quelques intelligences qui naturellement ne sont pas communes; enfin, de faire généralement sentir l'utilité et

même le besoin d'introduire dans l'instruction élémentaire et nationale, des cours de culture, et notamment celui d'horticulture.

4° Des Annales publiées tous les mois, et exclusivement consacrées à informer le public de toutes les découvertes et expériences utiles pour la science agricole, de toutes les plantes nouvelles obtenues ou introduites par nos cultivateurs commerçans et par les amateurs, en indiquant, non dans l'intérêt de quelques-uns, mais dans le seul intérêt public, le nom des possesseurs de ces plantes : ces Annales devaient encore être conçues de manière à pouvoir être accueillies dans toutes les contrées dont, quel que soit le système politique, la science n'était point exclue.

5° Une organisation sociale qui plût à toutes les ames éminemment honnêtes et droites, devait être patriarcalement administrée par l'expression de sa propre volonté, ou du moins par celle du plus grand nombre, religieusement recueillie par les suffrages non *pesés*, mais également comptés de tous les membres, et en leur présence.

C'est ainsi que nous concevions le seul moyen juste et digne de nous, d'exclure l'intrigue et l'ambition, qui gâtent, corrompent et ruinent même souvent pour toujours les institutions les plus généreuses et les plus utiles.

La même cotisation étant imposée à tous, avec deux membres comme parrains pour être reçus; devant tous concourir d'ailleurs aux mêmes services, en raison chacun de ses facultés et intentions morales, aucun de nous n'apercevait point de raisons plausibles pour introduire dans la Société, relativement à elle, aucune sorte de privi-

lège social autre que les suffrages des collègues. En adoptant ce principe pour la Société, nous étions tous du même avis pour accorder d'ailleurs à chacun selon son état dans le monde, les déférences que tout homme bien élevé sait payer aux convenances sociales et aux mœurs politiques de son pays.

La Société que nous projetions d'après ces bases, devait réunir et posséder bientôt de grandes richesses végétales, susceptibles de se propager.

Il était convenu que, selon ses goûts particuliers, chacun des membres se ferait inscrire sur l'ordre de partage de chaque genre, et que toutes les fois qu'il y aurait *semences*, *marcottes*, *boutures* et *greffes* à distribuer, les noms des amateurs spéciaux seraient placés dans une urne et tirés en séance publique, pour en sortir le nombre égal à celui que comporterait la distribution qui serait faite en conséquence; et que ces noms favorisés du sort, ne rentreraient plus dans l'urne qu'après que le hasard aurait épuisé tous les autres noms en expectative pour sortir par son choix.

De cette manière, tous auraient participé équitablement aux avantages sociaux; et cette équité fondamentale aurait encore attaché à la Société beaucoup de gens honorables, pour lesquels tout ce qui se fait dans l'intérêt public, avec le génie de la probité, est une suffisante séduction.

Tels étaient les principes et les vues qui se mûrissaient encore en 1827. Le bien n'est pas toujours aussi facile à faire qu'il le paraît. Nous avions à redouter l'ambition et la cupidité toujours prêtes à exploiter toutes les conceptions des hommes de bien. Nous avions l'expérience de leurs funestes intri-

gues dans d'autres institutions du genre, et qu'elles avaient déja perdues. D'un autre côté, il nous fallait l'agrément du pouvoir. Il fallait donc sagement l'éclairer et le rassurer, surtout dans les circonstances où les dissentimens politiques donnaient déja de si grands avantages à l'intrigue pour se faire un mérite et tirer parti de sa propre malveillance, sous le masque de ce faux zèle dont presque tous les gouvernemens sont dupes. Nos institutions ou règlemens ne pouvaient convenir à ceux qui auraient voulu tromper et séduire tout à la fois à leur profit la société et le public. Pour ne pas succomber, il nous fallait enfin toute la prudence qui seule peut arriver à travers les plus difficiles conjonctures.

Nous en étions là quand parurent les *prospectus*, *annonces*, *circulaires et règlemens* d'une institution qui promettait ou semblait promettre ce que nous méditions encore.

Pourvu que le bien se fasse, il doit peu importer qui en prenne l'initiative. Nous nous rendîmes aux nombreux appels de cette société. Dans moins de six mois, nous avons été convaincus qu'elle ne voulait point les intérêts généraux et particuliers dans le sens que nous les entendions, nous nous sommes retirés.

En 1828, le pouvoir moins circonvenu et plus confiant, nos intentions plus connues et d'ailleurs partagées par des fonctionnaires dont le dévouement ne pouvait prêter à la malveillance, enfin secondés de puissantes bienveillances captées par la droiture et le désintéressement de nos statuts, nous avons obtenu, M. de Martignac étant ministre de l'intérieur, l'autorisation de nous organiser sous le nom de *Société d'Agronomie pratique*.

Nos règlemens fondés sur les vues et intentions que

que j'ai exposées plus haut (1), ont également été adoptés, approuvés par le pouvoir.

Jusqu'alors nos assemblées provisoires pour nous constituer et pour discuter et adopter ces règlemens à la majorité des suffrages, s'étaient tenues sous la présidence d'un membre élu chaque fois par acclamation.

Lors de la discussion sur le mode d'élire, tous les membres se sont trouvés d'accord pour adopter le *nombre* et non *le poids* des suffrages. N'est venue à personne l'idée de faire payer à tous la même cotisation, et de ne compter les voix que de *quelques-uns*, encore moins d'admettre que les fonctionnaires se *nommeraient* et *complèteraient* eux-mêmes. Aucun moyen détourné plus ou moins habile n'a été proposé pour frauder les suffrages et substituer dans cette matière les apparences mensongères de la vérité, à la *vérité* même. Toutes les propositions ont été pures, les plus nobles et les plus patriarcales ont été adoptées sur cette question comme sur toutes les autres.

Aussitôt nos règlemens arrêtés par la majorité des suffrages, et adoptés par le pouvoir avec qui nous les avons discutés, nous sommes sortis du provisoire par leur mise à exécution.

Dans une séance présidée par les plus anciens, le bureau et les comités ont été élus à la *majorité absolue* des suffrages sous les *yeux* de toute l'assemblée. Depuis lors jusqu'à présent, chose assez peu commune dans les sociétés, au lieu de solliciteurs plus ou moins adroits pour recueillir des suffrages, nous avons eu plutôt à sol-

(1) Voir ces règlemens dans les premiers nos de chaque année de nos Annales.

liciter le désintéressement ou la modestie de nos collègues élus pour en recevoir les fonctions ou les charges.

La Société s'est montrée tout entière avec la même dignité dans sa marche jusqu'à présent. Ni hostile ni obséquieuse envers les gens du pouvoir, elle a payé ses dettes à toutes les convenances sociales sans descendre à aucune espèce de flatteries. Si le pouvoir lui eût accordé *volontairement* ses faveurs, elle ne les aurait dues qu'à son estime; et ces faveurs eussent été exclusivement consacrées à *l'utilité* générale, seul moyen de les justifier.

La Société n'a point couru davantage après la bienveillance des grands pour exploiter leur libéralité : elle n'a point fait non plus d'appel par annonces publiques et payées pour engager les premiers venus, moyennant cotisation, à s'unir à elle; puisqu'elle ne reçoit dans son sein que des membres estimables présentés par deux collègues, ou connus comme hommes de bien : bref la Société a franchement marché vers son but d'utilité publique, et n'a voulu se recommander que par les services et le zèle désintéressé de toutes ses opérations.

Les Annales de la Société qui ne sont point encore ce qu'elles doivent être, ce qu'elles seront sans doute un jour parce qu'il faut le temps à toutes choses, n'ont du moins été ouvertes à aucun intérêt particulier; elles sont restées vierges de toutes boursouflures et flagorneries banales envers le pouvoir qui, sans doute, sait comme le public à quoi s'en tenir sur la sincérité vénale de ces sortes de flatteries.

Malgré cette noble abnégation de tous moyens d'attraction artificielle et justement dépopularisés, la Société n'a pas moins réuni dans peu de temps près *de*

400 *membres* dont le tableau fait foi de ses progrès dans l'estime et la considération de tous les rangs de l'ordre social, à mesure que son existence s'y révélait par ses travaux ou par le zèle de ses honorables collègues.

Ces progrès eussent été plus rapides encore, si le temps et les circonstances eussent mieux secondé ses démarches, pour obtenir de l'autorité la location à long terme, du jardin qu'elle en sollicitait et pour y réaliser les avantages projetés en faveur de l'association et de l'instruction publique, par laquelle nous désirions et désirons toujours justifier le titre social.

Toutefois la Société était sur le point d'obtenir complètement de l'autorité cet avantage l'année dernière (1). Les évènemens politiques ont suspendu tout naturellement l'efficacité de ses demandes. Le nouveau pouvoir qu'elle n'importune pas plus que l'ancien, n'a pas encore eu le temps sans doute de s'occuper ni de ses demandes ni de son existence, mais d'un moment à l'autre, ces demandes pourront être accueillies.

D'un autre côté, les évènemens politiques sont toujours peu favorables d'abord aux Sociétés scientifiques et agricoles; parce que, en changeant ou déplaçant beaucoup d'existences et de propensions, il ne se peut pas que ces sociétés ne perdent beaucoup de leurs membres.

Notre Société, comme toutes les autres Sociétés libres, a donc à regretter l'éloignement de grand nombre de

(1) Le comte Coutard avait la promesse de l'autorité qu'elle nous accorderait l'enclos de l'école de la pépinière du Luxembourg. Cette concession était au moment de se régulariser ; et l'espoir n'en est pas encore perdu.

ses honorables collègues, surtout de ceux auxquels une position sociale changée ne permet plus d'assister à nos travaux, ou de les seconder comme associés dans le noble but de contribuer par leur nom et leur cote aux services d'une Société utile.

L'éloignement des uns, le changement d'état des autres, quels qu'en soient les motifs ou la cause, nous les fait regretter tous dans l'intérêt public, comme dans l'estime particulière que nous leur conserverons toujours en bons collègues, avec le souvenir de la droiture de leurs vues et de la bienveillance de leurs intentions. Nous nous souviendrons toujours aussi avec reconnaissance de cet exemple qu'ils ont donné en s'unissant à nous : qu'une Société vierge de toutes intrigues en se formant pour le bien public, peut réunir ou rapprocher les hommes de bien de toutes les opinions et de toutes les conditions sociales.

Cette perte, toute pénible qu'elle est, en diminuant d'un quart le nombre de nos collègues, n'a rien diminué de notre zèle : elle pourra retarder l'exécution de nos projets d'utilité; mais nous savons tous, que, plus tôt ou plus tard, le succès couronne toujours la persévérance; comme nous savions aussi, lors de notre organisation, que, pour opérer le bien, il fallait de la patience et du courage, parce que malheureusement le mal seul semble avoir dans ce monde le privilège de la rapidité.

Quand nous serons en mesure d'offrir à la fois à nos collègues un jardin social, et au public un jardin classique, nous en verrons bien sûrement le nombre s'accroître avec nos services et la considération générale. Le but de la Société étant étranger à toute spéculation

vénale, en continuant d'administrer avec une noble économie, à mesure qu'elle accroîtra en nombre, elle pourra diminuer encore les cotisations, quoique d'abord elle les ait fixées à un taux assez modéré pour ne pas dépasser les facultés d'aucun amateur.

Dans les discussions ouvertes sur la destinée de ce jardin, dont nous avons senti le mérite et la nécessité, disons-le, les premières notabilités de l'horticulture commerciale de Paris et de la France ont donné parmi nous l'exemple du plus noble dévouement. Aucune d'elles n'a pensé à offrir ses cultures comme un institut spécial de la Société, encore moins d'y recevoir sous son patronage des élèves à pension. Toutes auraient eu pudeur de proposer, sous quelque prétexte que ce fût, d'exploiter à leur bénéfice particulier, et au préjudice comme aux dépens de leurs collègues du commerce, le nom ou le crédit de la société, et le travail de ses élèves.

MM. *Cels*, *Noisette*, *Lemon* et autres collègues commerçans ont été les premiers à demander que, même les Annales et toutes publications de la Société, ne servissent jamais qu'à publier, dans l'intérêt général, les nouveautés du commerce sans acception d'individus, et de même les idées et expériences utiles des cultivateurs qui les fourniraient. Ils ont conçu les premiers aussi, que c'était à la fois un ridicule aux yeux du public de bon goût, et une humiliation pour la modestie et le désintéressement d'un cultivateur honnête, que de lui donner, dans un journal social, des éloges dont les fatigantes redites et l'enflure peuvent à bon droit, comme ceux qu'on lit ailleurs, passer pour des mystifications.

Toutes ces notabilités, au lieu de vouloir tourner

l'influence de la Société à leur profit particulier, ont au contraire manifesté l'intention généreuse de concourir, avec leurs confrères amateurs, à doter le jardin social, et ont offert spontanément de seconder les cours de théorie appliquée à la pratique, par la mise de leurs cultures à la disposition des professeurs et des élèves, toutes les fois qu'elles pourront présenter, soit chez l'un ou chez l'autre, des exemples de culture particulière, ou des individus végétaux que ne possèderait pas encore le jardin social, ou dont la Société aurait jugé à propos d'économiser la dépense.

Parmi nos collègues encore très nombreux, et qui tous honorent la Société, et sont susceptibles d'y attirer de nouvelles bienveillances, nous devons dire qu'il en est plusieurs dont le zèle égale les talens précieux, et que ce zèle est tel, qu'ils n'ont jamais perdu l'espoir de réunir en une seule société les deux qui existent à Paris depuis 1827. Ils partagent tous nos principes d'équité et d'amour exclusif du bien public. Ils jugent non moins sainement que leurs collègues les torts de l'ambition, de la vanité et des intérêts particuliers, contre lesquels nous avons protesté; mais ils restent séduits, en hommes de bien, par la tolérante espérance que ces écarts se corrigent d'eux-mêmes avec le temps; que ceux qui, d'un côté, les ont soufferts, comme ceux qui, de l'autre, les ont répudiés, finiront par se rapprocher, s'entendre et se faire des concessions; qu'enfin une fusion en une seule société, donnant à celle-ci de plus grands moyens et des facilités de crédit et d'exécution plus prochaines et plus efficaces, il serait possible d'arriver plus tôt et plus sûrement à de grands et utiles résultats.

Tels étaient leurs vœux confidentiels au commencement de 1830, et ce vœu était aussi celui du pouvoir.

Ces vœux ont été dès-lors soumis et discutés en assemblée spéciale, avec convocations particulières et individuelles, bien entendu sans exception : *parce que la Société d'Agronomie pratique n'en connaît point de contraire à la dignité d'aucun de ses membres.*

Il a été répondu aux insinuations de l'autorité, pour laquelle notre Société professe toujours les plus décentes et respectueuses déférences, et aux désirs des collègues, séduits par les plus honorables motifs et les espérances les plus louables :

Que les principes et le but de la *Société d'Agronomie pratique* étaient clairement établis dans ses règlemens ; que sa loyauté était non moins manifestement soumise au jugement public de ses actes, et dans la religieuse exécution de ses statuts, comme dans l'égale participation de tous à ses délibérations.

Que, d'après ces faits, membre ou non d'une autre Société, quiconque, à l'*arbitraire*, le *bon plaisir* et l'*intérêt particulier*, sous toutes les formes, préférait comme plus rationnel, plus juste et plus noble, le concours patriarcal de tous, et la générosité du dévouement exclusif à la science et à l'utilité générale, était sûr à l'avance que la Société d'Agronomie pratique le recevrait avec la plus vive satisfaction dans son sein.

Que, quant à la Société dont la nôtre s'était séparée, il lui suffirait toujours, lorsqu'elle voudrait se réunir à nous, d'abord d'en exprimer le vœu franchement, et ensuite de reconnaître et d'adopter, avec bonne foi et clarté, ce principe éternel d'équité sociale entre hommes éclairés et dévoués, faisant tous les mêmes sacrifices, et tous

animés du même zèle : qu'ils devaient *tous* être également admis à voter le *choix* de leurs dignitaires et tous autres *actes* de l'administration ; que leurs votes devaient se compter par le *nombre* pour faire loi, par la majorité absolue, et non par le poids des considérations étrangères au but et aux travaux de la Société.

Tout le monde a été d'accord que, si l'ancienne Société voulait revenir à ces principes et les consacrer positivement, marcher droit au but que nous proposons, et faire enfin, comme nous, pure abnégation de tous intérêts particuliers, il serait possible en effet aux deux Sociétés réunies, d'exécuter plus tôt et plus efficacement de très grandes choses dans l'intérêt de la science et du bien général.

Dans ce cas, qui seul peut réaliser les plus nobles espérances, il n'est pas un de nous qui n'adopterait avec un sincère plaisir les vœux émis pour la réunion, d'après les bases énoncées ; dût-il même se retirer, s'il pouvait être le moindre obstacle à cette fin.

Ces réponses, n'ayant été controversées par aucun membre, ont été converties en arrêté dans une séance très nombreuse ; et depuis lors, c'est-à-dire depuis environ dix-huit mois, les choses en sont restées là. Et la Société, dont il s'agissait d'opérer avec la nôtre une réunion, n'a point avoué les propositions faites par ses collègues aux nôtres, ni conséquemment approuvé les justes vœux des dispositions de notre arrêté.

Maintenant que les circonstances ont diminué nombre de facultés particulières, et que toutes les Sociétés libres, s'occupant de sciences et d'arts libéraux, éprouvent toutes de grandes pertes, ceux de nos collègues qui ont partagé leurs affections entre nous et l'ancienne

Société, ont de nouveau, dans leurs sollicitudes bienveillantes pour les deux Sociétés, conçu, comme chose plus opportune et plus utile que jamais, le désir d'opérer enfin entre elles une fusion.

Déja ces membres bienveillans en ont causé comme en famille avec nombre de collègues de la Société d'Agronomie pratique, dont ils partagent tous les sentimens et ont adopté les principes : il est probable qu'ils se sont mieux entendus qu'auparavant avec leurs collègues de l'autre Société, et qu'ils se croient certains de leurs dispositions favorables pour les conditions mises au rapprochement désiré. Ces conditions ne sont autre chose que la tenue des premiers engagemens et des promesses contre l'oubli volontaire de laquelle les collègues qui proposent la réunion aujourd'hui, ont protesté avec nous, lorsque, dans le temps, nous nous sommes séparés : nous sommes toujours tellement d'accord à cet égard avec ces bons collègues que jamais ils n'ont cessé d'en approuver la droiture et la décence toutes les fois que, depuis la dissidence, il en a été question.

Comme il est probable aussi que dans l'une ou l'autre de nos plus prochaines assemblées, ces estimables collègues s'expliqueront encore avec toute la franchise connue de leurs bonnes intentions, sur une réunion qu'ils ne veulent ou désirent d'ailleurs qu'à la satisfaction de la Société d'Agronomie et dans l'intérêt général, j'ai cru devoir mettre cette notice sous les yeux de tous nos collègues, afin de les intéresser davantage aux séances, et de leur donner le temps de préparer et de mûrir leurs opinions.

Cette notice, où sont rappelés nos principes et nos intentions, m'a encore paru ne devoir pas être lue avec

indifférence par les abonnés de nos Annales, dont le nombre augmente tous les jours. En apprenant le but auquel ils concourent, même comme abonnés, ils peuvent s'intéresser à nos progrès, soit en s'associant à nous, comme l'ont fait tant de gens de bien des deux sexes, qui n'ont voulu que nous seconder, comme l'avaient fait, notamment dans les mêmes vues, mesdames *la duchesse de Richelieu* et *Olry*, dont nous regrettons encore si justement la perte comme un malheur public, parce qu'elles étaient toujours prêtes à donner leur nom et leur concours partout où il y avait du bien à faire; soit en s'intéressant aux succès de ces Annales dans le monde, sous le double rapport de la propagation de l'amour des plantes et de leur culture, et des moyens d'en soutenir les honorables tentatives.

PIROLLE.

## CULTURE ÉCONOMIQUE.

MURIER NAIN, *Morus pumila*, Monoëcie Tétrandrie, LINN.; urticées, JUS.

Arbrisseau de quatre à cinq pieds, en buisson touffu, dont les jeunes tiges sont minces et très rapprochées; écorce brun cendré sur le vieux bois; rameaux nombreux; feuilles entières et alternes; longues de trois à quatre pouces, base large et arrondie, inégalement partagées en longueur d'un côté de la nervure médiane, ce qui paraît leur donner une pose oblique; sommet aigu, bords dentés, surface supérieure vert olivâtre et très luisante, nervures beaucoup moins prononcées que dans les feuilles de tous les autres mûriers que nous con-

naissons; pétiole rose sur vert foncé, fleurs mâles et femelles sur le même individu: les premières, pédonculées, se réunissent de six à sept sur un chaton cylindrique et pendant; les secondes sont axillaires, et presque toutes sessiles; elles se font remarquer par un pistil beau blanc carné; fruits petits, purpurins, arrondis à la base, obtus au sommet; saveur vineuse légèrement aigrelette; pépins cartilagineux, petits et très minces : la mûre, extrêmement charnue, contient très peu de ces pépins, qui paraissent, du moins jusqu'à présent, laisser peu d'espoir pour la multiplication de la plante; mais on peut y suppléer au moyen de marcottes, boutures, et surtout de la greffe sur ses congénères, et mieux sur le mûrier blanc.

L'arbuste, franc de pied, forme de superbes buissons; enté sur haute tige, il forme des têtes rondes et bien garnies, qui, sans le secours de la taille, présentent les formes gracieuses des orangers bien taillés; ce qui, sous ces deux rapports, place avec avantage cette variété au nombre des plantes d'agrément employées dans les jardins paysagistes, parcs d'ornement, etc.

Cet arbuste, et arbrisseau à volonté, se recommande tout particulièrement par l'abondance et la précocité de son feuillage, le meilleur connu jusqu'à présent pour l'éducation des vers-à-soie qui en sont *très friands*. Jusqu'à ce qu'on soit riche de cette plante, il serait convenable d'en employer de préférence les feuilles à la nourriture des plus jeunes de ces *précieux insectes*; comme elles sont les plus précoces de tout le genre mûrier, on pourrait aussi faire éclore ces vers un peu plus tôt, si l'on avait la ressource offerte par le végétal que nous annonçons.

Ce nouveau mûrier, qui est nain, sera encore très utile pour servir de haies, ou de clôture, ou d'abri dans les cultures, puisque les feuilles offriront, outre ces avantages, celui d'un rapport ou d'un emploi précieux.

Nous avons obtenu cette plante, par le semis, dans la pépinière royale du Rhône : j'ai pu seulement en observer l'inflorescence et la fructification en 1829 pour la première fois.

Après avoir bien examiné tous les mûriers que nous cultivons, espèces ou variétés; après avoir parcouru, mais avec attention, les ouvrages de botanique et de culture aux articles *mûrier*, notamment l'ouvrage spécial de M. le comte *Dandalo* sur les vers-à-soie, et autres écrits toujours sur les espèces ou variétés du mûrier, je n'ai rien trouvé qui pût faire confondre avec aucun autre le *morus pumila*. On peut le considérer comme un intermédiaire entre le *mûrier de Constantinople* et les autres; il se cultive de même; il est d'ailleurs l'un des plus rustiques. MADIOT.

FRÊNE A FEUILLES LUISANTES, *fraxinus lucida*, Polyg. Dioëcie, LINN.; Jasminées de JUSS.

Arbre très droit, et probablement de la plus haute élévation; écorce vert clair dans la jeunesse, mais en vieillissant, *purpurine* toujours très lisse, et clairement ponctuée ou tachetée gris cendré; racines pivotantes, jaunâtres, donnant peu de chevelu; branches et rameaux inexactement opposés, et assez généralement moins longs que dans les autres congénères; boutons *veloutés*, couleur de *rouille*, à l'encontre encore des autres frênes, sur lesquels ils sont *blancs*, *gris* ou *noirs*; feuilles ailées, folioles *longues de huit à dix pouces*, avec les deux extrémités en fer de lance, bords unis,

page supérieure extrêmement *luisante* ou *vernissée*, celle inférieure *glabre*, nervures très saillantes; pétiole général *très long*, un demi-mètre, quelquefois plus.

Je viens de greffer ce frêne sur de vieux individus du genre, afin ou du moins dans l'espoir d'en hâter l'inflorescence, à l'observation de laquelle n'a pas encore prêté ce nouveau frêne obtenu de semis à la pépinière royale du Rhône. Aussitôt que cela me sera possible, je m'empresserai de transmettre aussi à mes honorables collègues de la Société d'Agronomie pratique la description de cette inflorescence, qui peut encore, comme dans les autres organes de cette plante, présenter des particularités plus ou moins curieuses ou méritantes.

Je ferai provisoirement remarquer que, sur cinquante variétés ou espèces indigènes et exotiques que j'ai plantées en école, et sur une même ligne, dans la pépinière royale qui m'est confiée, le *frêne à feuilles luisantes* non-seulement ne peut être confondu avec aucun autre, mais encore qu'il tranche sur toutes par son *facies* extrêmement pittoresque et tout particulier, et notamment lorsque l'air ou le vent agite son large feuillage si longuement pédonculé, et présente à l'œil la belle opposition du *vert glabre* ou *vert foncé*, dont le *vernis brillant* est d'un superbe effet, surtout au soleil, dont il reçoit et rend les reflets.

D'un autre côté, j'ai constamment observé que ce *nouveau frêne* était respecté de tous insectes : jamais il n'est touché des cantharides, dont les essaims si nombreux dévorent tous les ans les feuilles des autres frênes, en juin, juillet et août, et les mettent à nu. Dans une pépinière de plus de dix mille sujets, essence de frêne, tous plus ou moins ravagés par ces insectes, celui-ci reste

seul intact, quoique la force et les dimensions de son feuillage semblent présenter une si généreuse pâture à ces mouches dévoratrices (1).

Ce beau frêne se cultive et se multiplie comme tous ses autres congénères, et mérite, sous les rapports de l'utilité et de l'ornement, une place distinguée dans la culture ou la plantation des forêts, comme dans les parcs et jardins paysagistes d'ornement. MADIOT.

## CULTURE D'AGRÉMENT.

### ROSIERS.

L'ILE BOURBON DE PARMENTIER (Enghien), ou *indica purpurea*, bois et feuillage vert glauque, aiguillons épars; fleurs bien pleines s'ouvrant bien, semi-globuleuses, formes charmantes, diamètre 36 lignes, coloris lilas très frais.

Cette plante, dont les fleurs ont 12 et 15 rangs de pétales bien ordonnés, est très vigoureuse : elle se multiplie très facilement de greffes, boutures et marcottes, et même de simple couchage sans incision. Elle fleurit

---

(1) En 1817, les mouches cantharides étaient si abondantes dans nos parages, qu'en les détruisant il me vint l'idée d'expérimenter leur effet en infusion sur les végétaux. Je ramassai un mille de ces scarabées, et les mis tremper dans une bassine pleine d'eau; je fermai ensuite hermétiquement, pour éviter la vaporisation et obtenir une fermentation plus active. Après huit jours, j'ouvris cette bassine; il s'en exhala une odeur d'un méphytisme insupportable. L'eau fut employée à l'arrosement de huit arbres les plus vigoureux de la pépinière; cette eau fut versée sur les racines à la quantité d'environ dix décalitres par individu. Dans l'espace de quarante-huit heures, ces végétaux avaient absolument perdu toute vitalité; leur écorce s'en détachait comme s'ils eussent été plongés dans l'eau bouillante.

de très bonne heure et jusqu'aux fortes gelées. C'est un de nos rosiers les plus rustiques. Sous tous les rapports, il mérite sa place dans les collections du meilleur choix, et dans les jardins parterres où l'on tient aux belles roses perpétuelles.

Ce rosier procède des semis de M. Parmentier d'Enghien : il a été apporté de ses cultures à Paris, il y a trois ans, par M. *Siméon*, qui me l'a communiqué comme sans doute à plusieurs amateurs : je le présume de cette année dans le commerce de Paris, ou du moins il y sera bien sûrement l'année prochaine.

MARCARTNEY A FLEURS PLEINES, *rosa bracteata flore pleno*. Port, feuillage coriace, et aiguillons des jolis rosiers de cette catégorie, dont les variétés à fleurs pleines sont encore très rares, puisque nous n'en connaissons toujours que deux; savoir : *mycrophylla* et *Maria Leonida;* celle annoncée a les fleurs bien pleines, moyennes et blanc carné, fort belles et aussi bien franchement remontantes.

Nous savions cette variété en Italie, il y a trois ans; elle a été offerte aux amateurs et au commerce de Paris à des conditions qui n'ont point été acceptées. Consulté par le propriétaire, j'ai répondu qu'une plante quelle que soit sa rareté ou sa beauté précieuse, ne déciderait jamais personne ici, et probablement encore bien ailleurs, à de grands sacrifices sur la simple description ou l'annonce d'un amateur ou commerçant, surtout d'un pays éloigné; que le seul moyen de donner cours dans le monde à une plante de grand prix, et de lui maintenir ou acquérir sa valeur, était de la placer en fleurs sous les yeux du public dans un jardin de Paris, afin que les amateurs pussent l'apprécier eux-mêmes et

lui consacrer sa réputation; qu'autrement les acheteurs ou échangeurs étaient d'autant moins disposés à de grands sacrifices, qu'ils craignaient toujours en pareil cas, de ne pas voir avec les mêmes yeux que ceux des propriétaires, les plantes proposées; attendu qu'il arrive que les illusions des vendeurs et des acheteurs ne sont pas toujours les mêmes : enfin mon avis était que toute plante du mérite d'une *marcartney* à fleurs pleines et remontantes, ou d'une *mousseuse* blanche aussi à fleurs pleines et perpétuelles, paraissant pour la première fois, ou d'une rose jaune *idem* n'aurait de *débit* tant qu'elle se vendrait plus de cent francs, à plus forte raison davantage, qu'autant que la réputation en serait faite, et que l'on en connaîtrait bien le vendeur ; que le débit serait toujours d'autant moins grand, que tout le monde sait qu'aussitôt qu'une plante de si facile et prompte multiplication, est dans le commerce, il suffit d'attendre un an ou deux pour l'obtenir à un prix très modéré : ce qui rend très patiens le plus grand nombre des curieux et amateurs. D'un autre côté, tirer une plante de très loin offre encore cette chance défavorable, qu'elle peut être aussi compromise par les accidens d'un long voyage, surtout soumise aux lenteurs des visites des douanes; et si cette plante est trop chère ou trop rare pour être remplacée, on y regarde encore à plusieurs fois pour en faire la demande.

Il paraît que toutes ces difficultés n'ont point arrêté M. Laffey, ou qu'il a trouvé le moyen de les aplanir; puisque comme beaucoup d'autres amateurs, j'ai vu et en fleurs cet automne, dans ses cultures commerciales, la plante dont je viens de parler.

PIROLLE.

Catherine Deux, *bengale thé* d'une grande vigueur et très florifère, en buisson bien rameux, feuillage purpurin passant au vert un peu foncé; aiguillons épars un peu courbés vers la pointe; fleurs de 36 à 40 lignes de diamètre, nombreuses, très pleines, 12 à 13 rangs de pétales, arrondis au sommet et présentant à la circonférence 3 à 4 crénelures, très élégantes, ceux du centre roulés en couronne, les autres bien étalés et imbriqués, coloris *beau rose vif* au printemps et en été, *plus tendre* en automne; pétiole fort et très ferme.

Ce beau thé bengale ne doit pas se confondre avec le bengale du même nom à fleurs *roses violacées*, fort agréables et seulement bien doubles, ou de 6 à 7 rangs de pétales, solitaires ou geminées à l'extrémité des rameaux, et enfin bien moins larges et à pétioles moins solides. Debugny.

Noisette Lamarque, plante bien vigoureuse; rameaux nombreux et flexibles; aiguillons rares, assez prononcés et vert brun; écorce beau vert tendre comme le feuillage; grandes fleurs solitaires, ou réunies par trois à l'extrémité des rameaux, bien pleines, très belles et bien faites; ovaires petits et ovales, surface presque glabre, divisions calicinales réfléchies; coloris d'une *blancheur éclatante* sur le limbe des pétales, et *jaune clair* aux onglets; ensemble très gracieux et séduisant.

Cette belle plante provient d'un semis du bengale thé ordinaire : elle se recommande à la fois par l'élégance de ses formes, son odeur agréable, la pureté des coloris et l'avantage de compter au nombre des roses perpétuelles ou parfaitement remontantes (1).

---

(1) M. le général Delaage, qui a la bonté de nous envoyer cette

Elle a été obtenue *à la Croix-Montaillet*, près et par Angers. M. MARÉCHAL, jardinier-fleuriste très recommandable, a gagné cette belle plante et la possède seul. Sur le rapport favorable qui en a été fait à la *Société d'Agriculture, sciences et arts* d'Angers, cette estimable et savante Société a décidé que la description en serait publiée par ses Annales dans l'intérêt des amateurs des précieuses plantes d'agrément.

MILLET, secrétaire-général de la Société d'Agriculture, etc., d'Angers.

(*Suite de l'article* DAHLIA *des numéros précédens.*)

WOOD VARIOUS (46), tige de deux pieds et demi; fleurs très pleines, diamètre de trois pouces et demi; ligules courtes, sommet arrondi, imbrication très gracieuse, onglets violet *pourpre foncé*, et limbes *violet clair*.

DÉSIRABILIS (49), tige de deux pieds et demi; fleurs très pleines, d'un diamètre de quatre pouces; étoffe d'un beau velours; centre cramoisi pourpre, bords cramoisi rose; ensemble vraiment admirable.

MARS (58), tige de cinq à six pieds, bois pourpré, feuilles vert brun; fleurs très pleines, ligules obrondes, superbe mise, beau *violet pourpre*, bien velouté, diamètre de quatre pouces.

BEAUTÉ SANS PAREILLE (59), tige de trois à quatre pieds; fleurs très pleines, quatre pouces et demi de diamètre; cœur brun; ligules aiguës, très serrées, et d'un

---

description, est aussi, comme le savent tous les amateurs de roses, une notabilité parmi les amateurs que distinguent le bon goût et la profonde expérience en horticulture. (*Note du rédacteur.*)

beau velours; celles du disque plus longues, bien étalées et imbriquées, *cramoisi pourpre;* enfin celles de la circonférence, *beau carmin.*

ÉTOILE DU MATIN (84), tige de deux pieds à trente pouces; fleurs très pleines, en pile d'étoiles; beau velours; coloris *vermillon* des plus éclatans.

TRIOMPHE D'YUNG (91), tige de six pieds; fleurs très pleines, bien ordonnées, diamètre de quatre pouces, coloris *cramoisi pourpre changeant,* sur étoffe bien veloutée.

STRICATED BUFF (125), tige de quatre à cinq pieds; feuilles irrégulières, et vert doux; fleurs assez nombreuses, bien pleines; ligules longues, sommet aigu; celles du centre agglomérées et courtes, toutes bien étoffées, fond orange, et striées carmin jusqu'à la circonférence, dont les deux rangs de ligules terminales, plus larges, sont roses et orangées; ensemble d'un brillant et gracieux effet; diamètre de trois pouces et demi.

VERI DOUBLE FROM RED (126), tige de trois pieds; fleurs très nombreuses, bien remplies, diamètre de quatre pouces et plus, cœur en touffe très jolie, ligules veloutées, coloris pourpre de deux nuances, les deux rangs de ligules terminales à fond jaune et bords roses.

GLOB FROM RED (130), tige de deux à trois pieds; fleurs très nombreuses, très pleines, milieu bombé, et formant, du centre à la circonférence, un segment sphérique assez régulier, sur un diamètre de trente à trente-six lignes; coloris dominant, carmin vif, nuancé rose sur les ligules terminales qui se réfléchissent endessous, et nuancé brun sur la touffe centrale. Cette plante, à fleurs d'un style rare et merveilleux, capte long-temps l'attention des amateurs.

PURPUREA ELATA (137), tige de deux pieds à trente pouces, bois et feuillage vert brun; fleurs superbes, très nombreuses, quatre grands pouces de diamètre; ligules rondes bien imbriquées, teintes violet bleuâtre et violet pourpré. Ces magnifiques fleurs se rapprochent beaucoup de celle de la belle plante anglaise que nous avons déja décrite sous les deux noms synonymiques de *kintierkerk* et *kantisser*, et que MM. *Jacquin* possèdent aussi sous le nom de *kantischero*; malgré cette déja trop nombreuse synonymie, on la retrouve et reconnaît avec un plaisir toujours nouveau.

ROMULUS (138), tige de trois à quatre pieds, bois pourpré; fleurs de quatre pouces et demi de diamètre, très pleines, très bien faites, vermillon éclatant, et d'un très grand effet.

PROSERPINE (139), tige de quinze à vingt pouces, bois et feuillage vert brun; fleurs de quatre pouces et demi de diamètre, très pleines; ligules larges, veloutées; coloris violet, nuancé pourpre brun au centre, et cramoisi brillant à la circonférence.

DARK RED (144), tige de quatre à cinq pieds; fleurs très pleines, centre bombé et circonférence en coquille réfléchie en dehors; coloris pourpre brun.

COLVILI PERFECTI (150), encore très remarquable par le pourpre cramoisi superbe et à deux teintes sur superbes fleurs bien pleines, très étoffées, et offrant un disque de quatre pouces et demi de diamètre.

IMPERIOSA (155), tige de quatre pieds; fleurs aussi du même diamètre que les précédentes, très pleines, bien veloutées, très riche et brillante facture, beau pourpre brun éclairé cramoisi feu. Très riche plante.

Glob Dark (181), tige de trois à quatre pieds; feuillage large; fleurs très pleines, ligules nombreuses, tournées en cornets et disposées en sphère régulière d'un diamètre de trente à trente-six lignes, violet pourpre, bien étoffée. Cette plante, la seule du même style, est d'une beauté non moins brillante que singulièrement remarquable par sa forme globuleuse.

M. Féburier, à Versailles, a obtenu dans ses semis de cette année un *dahlia* exactement du même style, et dont la rare beauté a obtenu des amateurs la même admiration; les teintes en sont aussi violet pourpre.

Crimson multiflore (203), tige de deux pieds; fleurs superbes, bien pleines, veloutées, belle facture, diamètre de quatre pouces, coloris beau *violet pourpre* et *amarante*.

Cocarde anglaise (206), tige de trois pieds; feuillage menu, fleurs très pleines, ligules bien gracieusement étagées, sommet lacinié, coloris pourpre et amarante, sur velours très étoffé. Fleur d'un grand et bel effet.

Ladi Bath (209), tige de deux à trois pieds; fleurs très pleines, quatre pouces et demi de diamètre, ligules larges, violet particulier et nuances blanches, facture des plus riches, ensemble d'un grand éclat.

Dans cette collection, où l'on remarque les belles plantes déja citées dans ce Journal, telles que le *héros normand*, le *triomphe de Duval* (de Versailles), le *triomphe du palais Bourbon*, le *roi des blancs*, etc., on trouve encore plusieurs autres variétés dans un nouveau style, notamment cinq à six plantes en fleurs d'anémones pleines, c'est-à-dire que les ligules du centre sont ramassées en touffe globuleuse, et celles de la cir-

conférence, sur deux ou trois rangs, sont étalées ou horizontales : ce nouveau style a trouvé des amateurs particuliers ; je suis du nombre de ceux qui l'ont remarqué avec beaucoup d'intérêt. Le GLOB DARK *crimson*, n° 181, le seul *dahlia* à fleurs parfaitement globuleuses et à ligules ou pétales en cornets, semble avoir réuni tous les suffrages. PIROLLE.

---

SAUGE ÉCLATANTE, variété nouvelle du *salvia splendens*, Spreng. Botanic. Regist. 637, *salvia fulgens*.

Cette superbe espèce, cultivée en Angleterre dès 1823, peu de temps après fut répandue à Paris. Tout le monde sait l'accueil qu'elle y a reçu et qu'elle reçoit partout encore comme l'un des plus beaux ornemens des jardins parterres en automne.

Quoique cette plante laissât d'abord peu d'espérance d'être surpassée, cependant quelques cultivateurs en ont récolté et semé des graines dans l'espoir d'en obtenir des variétés ou plus rustiques ou plus hâtives, ou même plus brillantes encore par le port des tiges ou l'éclat des fleurs. C'était beaucoup espérer sans doute, et le but paraissait difficile à toucher ; cependant, vers 1827 ou 1828, parut, au *Jardin des Plantes de Paris*, une variété à épis floraux plus courts et plus serrés ; elle fut encore accueillie et recherchée pendant quelque temps avec une grande et juste considération. Un de nos bons et savans collègues praticiens, M. SOUCHET, jardinier en chef du petit parc et du fleuriste de Fontainebleau, parvint à récolter des graines de cette dernière variété ; il les sema, et en obtint une variété nouvelle qui l'emporte sur ses deux congénères dont je viens de parler.

Cette variété se distingue par des tiges et des rameaux

plus gros et plus courts; ce qui lui donne un port moins élancé et plus solide; les feuilles aussi en sont plus larges, moins allongées, et d'une étoffe plus ferme. L'inflorescence est en *épis droits* à fleurs serrées, et non en épis penchés comme dans les précédentes; les calices, corolles et bractées sont de même *couleur écarlate* que dans le type, mais plus *gros*, plus *larges* et plus *étoffés*, enfin d'un brillant ou d'un éclat plus remarquable.

Je crois que cette plante doit être admise au premier rang de ses belles variétés pour l'ornement de nos jardins. M. Souchet nous en a envoyé un pied au printemps de cette année; nous l'avons multipliée avec soin; et j'aurai toujours du plaisir à la communiquer aux amateurs qui desireront cultiver et observer les belles plantes. JACQUES.

8 octobre 1831.

---

SCUTELLARIA MACRANTHA, FISCH. DESF. *hort. paris.*, 1831. Didinamie Gymnospermie, LINN.; Labiées, JUSS. TOQUE A GROSSES FLEURS.

Vingt-six espèces de ce genre sont cultivées en Angleterre; cependant celle-ci ne s'y trouve pas comprise. C'est, à ma connaissance, une des plus jolies. Elle mérite d'être accueillie pour l'ornement des jardins. Je l'ai obtenue du Luxembourg, où elle est cultivée depuis trois à quatre ans.

Racines vivaces multitiges, en touffes de dix à quinze pouces de hauteur. Ces tiges sont tétragones, glabres et rameuses du haut; feuilles opposées, lancéolées, courtement pétiolées, glabres en dessous, beau vert en dessus, bords entiers; fleurs solitaires aux aisselles des

feuilles supérieures; à l'extrémité des tiges et rameaux, elles forment une grappe allongée et unilatérale sur deux rangs: les corolles sont grandes, *bleu pourpré*, lèvre supérieure *bleu* plus foncé, quatre étamines didynames, style de même longueur, calice petit, à deux lèvres, dont la supérieure est munie d'un opercule, comme dans toutes les autres espèces.

La plante se multiplie par la séparation de ses touffes et par ses graines, qui mûrissent dans nos jardins; elle est rustique, et fleurit en mai et juillet. Jacques.

## CORRESPONDANCE DE LA SOCIÉTÉ.

Monsieur le Président,

M. Leclerc a eu la bonté de me remettre le diplôme de membre honoraire de la Société d'Agronomie pratique de Paris; je l'ai reçu avec un sentiment de reconnaissance que je ne saurais vous exprimer. Si la Société m'honore un jour de ses ordres, je serai bien heureux de pouvoir m'occuper de son service. Aussi emploierai-je tous mes efforts, soit d'ici, soit dans la Colombie, quand j'y serai de retour, pour entretenir les relations les plus amicales avec la Société d'Agriculture de *Bogota*, ma ville natale, dont j'attends quelques dépêches pour la *Société d'Agronomie*.

Agréez, monsieur le Président, l'assurance de mon estime et de mon respect,

Votre très humble serviteur,

P. A. Herran,

Général de brigade de la république de Colombie, et colonel, etc.

Paris, 10 octobre 1831.

## AVIS.

M. le comte Lelieur a reçu grand nombre de lettres pour lui demander des semences de son *maïs*, variété particulière annoncée dans les précédens numéros de ces Annales. Il regrette que ses occupations ne lui permettent pas de se livrer à une correspondance aussi étendue, et que ses cultures, régularisées selon les besoins de sa maison, ne lui laissent pas la faculté de faire hommage, surtout cette année, des semences de son *maïs* à tous ceux qui les lui demandent.

Pour suppléer à ces réponses, il a l'honneur de prévenir MM. les amateurs que l'année dernière, il a remis à M. Grandidier, marchand-grainier, quai de la Mégisserie, n° 70, pour la faire cultiver à la disposition du commerce, une quantité suffisante de l'espèce de ce maïs, et qu'il pense que cette année il pourra satisfaire à toutes les demandes qui pourront lui être faites.

---

# ORDRE DU JOUR

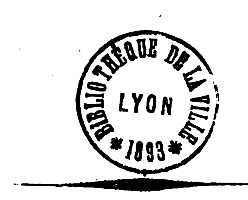
## DE LA SÉANCE DU MERCREDI 9 NOVEMBRE 1831.

Plusieurs questions *d'horticulture* à résoudre ou à discuter.

Propositions d'un intérêt majeur dont il a été question à la précédente séance, et sur lesquelles les opinions doivent encore être entendues dans celle-ci.

M. le président recommande à tous ses collègues dont il sollicite le zèle, de concourir en plus grand nombre possible aux assemblées de la Société, surtout à celle indiquée au jour ordinaire de la séance de ce mois.

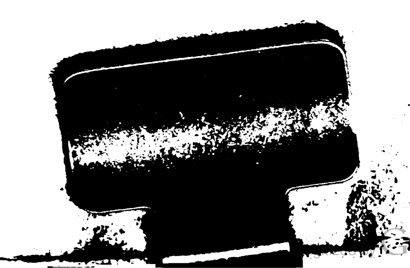
PIROLLE.



# TABLE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE NUMÉRO.





Prix de l'abonnement :

Pour un an.............. 10 f. »

Port en sus pour l'étranger :

Par an.................. 1 f. 50 c.

A. PIHAN DELAFOREST, Imprimeur de la Cour de Cassation, rue des Noyers, n° 37.